

*Origine conforme
ZENOU*

SEME SENS AUDITION
Société par actions simplifiées

Au capital de 1.000 €

Siège Social :

50 rue de Ménilmontant - 75020 PARIS

R.C.S PARIS : 948 056 197

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/04/2024

L'an 2024, le 30 avril à 11 heures, Les associés la société SEME SENS AUDITION ont tenu une Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Première résolution

Révocation du mandat de président

L'assemblée propose à compter de ce jour de révoquer le mandat de président de Monsieur ZENOU David Simon Né le 18/07/1997 à Paris 17e (75017) De nationalité française, Demeurant au 19 rue du Parc à Charenton-le-pont (94220) Célibataire,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Nomination du président

L'assemblée propose de nommer au poste de président la société DAVID CONSULTING, SASU au capital de 18 €, sise 19 rue du Parc à Charenton-le-pont (94220), immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 928 189 075 et représentée par son président Monsieur ZENOU David Simon Né le 18/07/1997 à Paris 17e (75017) De nationalité française, Demeurant au 19 rue du Parc à Charenton-le-pont (94220) Célibataire,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Nomination du premier directeur général

L'assemblée propose de nommer au poste de Directeur Général la société EZ CONSULTING, SASU au capital de 18 € sise 27 boulevard Henri IV à Paris 75004, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 928 241 330 et représentée par son président Madame ZENOU Elsa Solange Née le 18/04/1989 à Paris 16e (75016) De nationalité française Demeurant au 27 boulevard Henri IV à Paris 75004 Célibataire,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

*DZ EZ
MZ*

Quatrième résolution

Modification des statuts

Au vue des propositions ci-dessus énoncée, première à quatrième propositions et de leur adoption par l'assemblée, il est décidé de modifier les statuts de la SAS Seme SENS AUDITION en accord avec ces dernières, notamment l'articles 17 : « nomination du président et du directeur général »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'assemblée des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée ce jour à 13h00

A Paris, le 30/04/2024

David Zenou
Fondateur, associé.

ZENOU

vérifié conforme

SASU DAVID CONSULTING
Bon pour acceptation du mandat de président

ZENOU

Elsa ZENOU
Associé, fondateur.



SASU EZ CONSULTING
Bon pour acceptation du mandat de directeur général



EZ DZ NZ